



*Procès-verbal*  
*Le jeudi 18 décembre 2003 - n° 45*

*10 heures*

**Président : M. Michel Bissonnet**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 09.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

**AFFAIRES COURANTES**

**Présentation de projets de loi**

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 38 Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être, procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques à compter du 9 mars 2004 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 20 février 2004 ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

**Dépôts de documents**

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003, des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Bas-Saint-Laurent ;  
(Dépôt n° 636-20031218)
- Saguenay-Lac-Saint-Jean ;  
(Dépôt n° 637-20031218)
- Mauricie et Centre-du-Québec ;  
(Dépôt n° 638-20031218)
- Montréal-Centre ;  
(Dépôt n° 639-20031218)
- Abitibi-Témiscamingue ;  
(Dépôt n° 640-20031218)
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;  
(Dépôt n° 641-20031218)
- Chaudière-Appalaches ;  
(Dépôt n° 642-20031218)
- Laval ;  
(Dépôt n° 643-20031218)
- Lanaudière ;  
(Dépôt n° 644-20031218)
- Nunavik.  
(Dépôt n° 645-20031218)

18 décembre 2003

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels 2002-2003 des régies régionales de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et Centre-du-Québec, de Montréal-Centre, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Chaudière-Appalaches, de Laval, de Lanaudière et du Nunavik, soit déferée à la Commission des affaires sociales et que le ministre de la Santé et des Services sociaux en soit membre pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports sur l'examen des plaintes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003, des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Bas-Saint-Laurent ; (Dépôt n° 646-20031218)
- Québec ; (Dépôt n° 647-20031218)
- Estrie ; (Dépôt n° 648-20031218)
- Abitibi-Témiscamingue ; (Dépôt n° 649-20031218)
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ; (Dépôt n° 650-20031218)
- Laval ; (Dépôt n° 651-20031218)
- Montérégie.

**18 décembre 2003**

---

(Dépôt n° 652-20031218)

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Service aérien gouvernemental du Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 653-20031218)

\_\_\_\_\_

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 654-20031218)

Le rapport annuel de gestion du Curateur public du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 655-20031218)

Le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 656-20031218)

\_\_\_\_\_

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, dépose :

Le Décret n° 1238-2003 concernant l'entrée en vigueur de la Convention complémentaire n° 17 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois accompagné du texte de la convention.

(Dépôt n° 657-20031218)

18 décembre 2003

---

**Dépôts de rapports de commissions**

M. Legendre (Blainville), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 17 décembre 2003, a entendu les intéressés et procédé à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé :

n° 204 Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup

Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 658-20031218)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 17 décembre 2003, a entendu les intéressés et procédé à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé:

n° 203 Loi concernant la Ville de Victoriaville

Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 659-20031218)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 17 décembre 2003, a entendu les intéressés et procédé à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé :

n° 201 Loi concernant la Ville de Gaspé

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 660-20031218)

Le rapport est adopté.

**18 décembre 2003**

---

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 17 décembre 2003, a entendu les intéressés et procédé à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé :

n° 205 Loi concernant le Village nordique de Kuujjuaq et le Village nordique de Tasiujaq

Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 661-20031218)

Le rapport est adopté.

### **Dépôts de pétitions**

M. Vallières (Richmond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 78 locataires d'habitations à loyer modique de Saint-Cyrille-de-Wendover, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 662-20031218)

### **Dépôts de documents**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Audet, ministre du Développement économique et régional, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 663-20031218)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Charest (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 25 pétitionnaires du Centre alternatif en santé mentale et sociale, concernant le projet de loi n° 25, Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

**18 décembre 2003**

---

(Dépôt n° 664-20031218)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Charest (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 200 citoyens et citoyennes membres du Syndicat des enseignants et enseignantes de la Mitis des régions de Matane, Amqui, Mont-Joli et Rimouski, concernant l'adoption de certains projets de loi.

(Dépôt n° 665-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gendron (Abitibi-Ouest) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 038 employés de la Pépinière forestière de Trécesson, concernant des mesures pour le reboisement.

(Dépôt n° 666-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gautrin (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 111 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les services d'un train de banlieue à Saint-Jérôme.

(Dépôt n° 667-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dion (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 265 citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Hyacinthe, concernant les services de l'unité des Moissons du Pavillon de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

(Dépôt n° 668-20031218)

**18 décembre 2003**

---

**18 décembre 2003**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Dion (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 85 membres de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, concernant l'accessibilité des services de garde pour les enfants de 0 à 12 ans.

(Dépôt n° 669-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Deslières (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 556 membres du Syndicat des agents de conservation de la faune et citoyens du Québec, concernant une diminution du nombre d'agents de conservation de la faune.

(Dépôt n° 670-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Létourneau (Ungava) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 46 513 consommateurs résidentiels d'électricité du Québec, concernant la hausse des tarifs d'électricité et la tenue d'un débat sur le futur énergétique du Québec.

(Dépôt n° 671-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Descoteaux (Groulx) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 612 citoyens et citoyennes de la région des Laurentides, concernant la création d'une maison des naissances des Laurentides.

(Dépôt n° 672-20031218)

---

**18 décembre 2003**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Rioux (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 160 membres du Syndicat des producteurs bovins de la Mauricie, concernant l'affichage de la provenance des viandes dans les chaînes d'alimentation.

(Dépôt n° 673-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Vien (Bellechasse) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 360 employés syndiqués de la Co-Op de Dorchester dans la circonscription de Bellechasse, concernant le projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail.

(Dépôt n° 674-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Blackburn (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 549 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Roberval, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 675-20031218)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bourdeau (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 171 citoyens et citoyennes de la circonscription de Berthier, concernant l'accessibilité aux soins de santé dans la circonscription de Berthier.

(Dépôt n° 676-20031218)

**18 décembre 2003**

---

**18 décembre 2003**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Tomassi (LaFontaine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 795 citoyens et citoyennes du Québec, concernant des propos de M<sup>e</sup> Yves-André LeBoutillier.

(Dépôt n° 677-20031218)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le Président, M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le Président, M. Simard (Richelieu) retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE M<sup>e</sup> Diane Boissinot, membre de la Commission d'accès à l'information, soit désignée comme présidente par intérim de cette Commission à compter des présentes, et ce, jusqu'à la nomination du nouveau titulaire de ce poste ; et

QUE M<sup>e</sup> Diane Boissinot reçoive une rémunération additionnelle mensuelle de 550 \$ pendant qu'elle occupe par intérim le poste de président de la Commission d'accès à l'information.

Conformément à l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, l'Assemblée procède à un vote par appel nominal.

**18 décembre 2003**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 55 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

\_\_\_\_\_

M. Legault (Rousseau) présente une motion concernant l'audition du sous-ministre des Finances et le Contrôleur des Finances par la Commission des finances publiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques procède à une consultation générale à l'égard du document déposé le 17 décembre 2003 et intitulé *Rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque* et tienne des auditions publiques à compter du 24 février 2004 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 février 2004 ;

QUE le ministre du Développement économique et régional soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

18 décembre 2003

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 11, Loi assurant la mise en œuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption, tiene des auditions publiques le 21 janvier 2004 et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

- TDH Canada inc. (Terre des hommes) ;
- Fédération québécoise des parents adoptant ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque personne et organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE le ministre de la Santé et des services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

---

Mme Vien (Bellechasse) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 30<sup>e</sup> anniversaire des radios communautaires du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

18 décembre 2003

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose que le projet de loi n° 33, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 33 est adopté.

#### *Adoption*

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose que le projet de loi n° 23, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 23 est adopté.

### Projets de loi d'intérêt privé

#### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Gaspé, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

#### *Adoption*

M. Lelièvre (Gaspé) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Gaspé, soit adopté.

**18 décembre 2003**

---

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

*Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Bachand (Arthabaska) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Victoriaville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

*Adoption*

M. Bachand (Arthabaska) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Victoriaville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

*Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 204 est adopté.

*Adoption*

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 204 est adopté.

18 décembre 2003

---

*Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Létourneau (Ungava) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant le Village nordique de Kuujjuaq et le Village nordique de Tasiujaq, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 205 est adopté.

*Adoption*

M. Létourneau (Ungava) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant le Village nordique de Kuujjuaq et le Village nordique de Tasiujaq, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 205 est adopté.

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au mardi 9 mars 2004, à 14 heures.

---

En conséquence, à 12 h 22, M. Sirros, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 mars 2004, à 14 heures.

18 décembre 2003

---

### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 18 décembre 2003, à 15 h 09, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bissonnet, Président de l'Assemblée nationale, de M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, de Mme Charlebois (Soulanges), de M. Descoteaux (Groulx), de Mme Gaudet (Maskinongé) et de M. Lessard (Frontenac), les représentants du premier ministre, et de M. Côté, Secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 7 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux
- n° 8 Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance
- n° 9 Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités
- n° 13 Loi modifiant la Loi sur les mines
- n° 14 Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant certaines dispositions particulières en matière forestière applicables aux activités d'aménagement forestier antérieures au 1<sup>er</sup> avril 2006
- n° 19 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études
- n° 22 Loi modifiant la Loi sur les coopératives
- n° 23 Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n° 24 Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers
- n° 25 Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
- n° 26 Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre
- n° 27 Loi sur l'aquaculture commerciale
- n° 28 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux
- n° 30 Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic
- n° 31 Loi modifiant le Code du travail
- n° 32 Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance concernant les places donnant droit à des subventions
- n° 33 Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal

**18 décembre 2003**

---

- n° 34 Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (*titre modifié*)
- n° 190 Loi proclamant le Jour du tartan
- n° 201 Loi concernant la Ville de Gaspé
- n° 202 Loi concernant Cimetière Protestant Hillcrest de Deux-Montagnes
- n° 203 Loi concernant la Ville de Victoriaville
- n° 204 Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup
- n° 205 Loi concernant le Village nordique de Kuujuaq et le Village nordique de Tasiujaq

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

18 décembre 2003

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant la nomination de Mme Diane Boissinot :

(Vote n° 55)

POUR - 112

Arseneau	Charest	Jérôme-Forget	Paquet
Auclair	( <i>Sherbrooke</i> )	Jutras	Paquin
Audet	Charlebois	Kelley	Paradis
Bachand	Chenail	L'Ecuyer	Pelletier
Beauchamp	Cholette	Lafrenière	Perreault
Beaudoin	Clermont	Lamquin-Éthier	Picard
Béchar	Copeman	Landry	Pinard
Bédard	Corbeil	Leblanc	Reid
Bellemare	Côté	Legault	Rioux
Bergman	Couillard	( <i>Rousseau</i> )	Robert
Bernard	Courchesne	Legault	Séguin
Bernier	Cousineau	( <i>Chambly</i> )	Simard
Blackburn	Cusano	Legendre	Sirros
Boisclair	Delisle	Léger	Soucy
Bordeleau	Descoteaux	Lelièvre	Théberge
Bouchard	Deslières	Lemieux	Thériault
( <i>Mégantic-Compton</i> )	Després	Lessard	( <i>Anjou</i> )
Bouchard	Dion	Létourneau	Thériault
( <i>Vachon</i> )	Doyer	Loiselle	( <i>Masson</i> )
Boucher	Dubuc	MacMillan	Tomassi
Boulerice	Dufour	Maltais	Turp
Boulet	Dupuis	Marois	Vallières
Bourdeau	Fournier	Marsan	Valois
Brodeur	Gabias	Mercier	Vermette
Caron	Gaudet	Moreau	Vien
Chagnon	Gauthier	Morin	Whissell
Champagne	Gautrin	( <i>Montmagny-L'Islet</i> )	Williams
Charbonneau	Gendron	Morin	
Charest	Hamad	( <i>Nicolet-Yamaska</i> )	
( <i>Matane</i> )	Hamel	Normandeau	
Charest	Harel	Pagé	
( <i>Rimouski</i> )	Houda-Pepin	Papineau	

**18 décembre 2003**

---